
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 rue Beauce le 4 mai 2009, à compter de 20 heures 00.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Éva Borocz, Diane Chaput; et messieurs les conseillers Claude Jutras, Pierre St-Louis, Ghislain Beauregard, formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Robert Grenier, maire, en présence de Monsieur Alain Beauregard, secrétaire-trésorière et directeur général.

Un poste de conseiller vacant.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte à 20 heures 00. Il souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

2009-05-80

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de madame la conseillère Diane Chaput, appuyée par madame la conseillère Éva Borocz, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Procès verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2009 - Adoption ;
3. Affaires découlant du procès verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2009 ;
4. Rapport des comités ;
5. Correspondance ;

ADMINISTRATION

6. Entretien paysager – Contrat;

FINANCES

7. Comptes payés et à payer – Autorisation de paiement ;

VOIRIE ET AQUEDUC

8. Rue Berthiaume – Prolongement du réseau d'aqueduc – Plus bas soumissionnaire conforme – Contrat ;

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

9. Inventaire et caractérisation des systèmes de traitement des eaux usées – Soumissionnaire retenu;
10. Société de l'agriculture – Demande d'audiences à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;
11. Conformité du plan et des règlements d'urbanisme au schéma d'aménagement, 2^e génération – Mandat;
12. Exploitation gazéifère – Appui auprès de la Protection du territoire agricole ;
13. Don d'arbres – club 4H ;
14. Écocentre - Ouverture ;

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

15. Schéma de couverture de risques – Suivi ;
16. Incendie, rue Lavallée – Réclamation de 600 \$;
17. Projet incendie – Assurances ProMutuelle de Verchères ;

LOISIRS ET CULTURE

18. Plan de valorisation du patrimoine, de la culture et du site de l'exposition agricole (plan stratégique) : contribution financière – Abrogation de la résolution n° 2009-04-73;
19. Plan de valorisation du patrimoine, de la culture et du site de l'exposition agricole (plan stratégique) – nouvelle décision ;
20. Hydro-Québec – Diagnostique résidentiel mieux consommer – résultat au 4 mai 2009 ;

AUTRE

21. Période de questions du public ;
22. Levée de l'assemblée.

Les points suivants sont retirés :

12. Exploitation gazéifère – Appui auprès de la Protection du territoire agricole ;
16. Incendie, rue Lavallée – Réclamation de 600 \$;

Le titre de la rubrique n° 19 est devenu :

Plan d'intégration des projets du pacte rural pour mettre en valeur les acquis de Calixa-Lavallée ;

Les points suivants sont ajoutés en cours de session :

- 4.1 Comité des loisirs de Calixa-Lavallée – autorisation;
- 4.2 Randonnée contée, octobre 2009 – autorisation;
- 4.3 Chants de vieilles – septembre 2009 – autorisation;

ADOPTÉE

2009-05-81

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009

Sur la proposition de madame la conseillère Diane Chaput, appuyée par madame la conseillère Éva Borocz, il est unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2009 tel que déposé.

ADOPTÉE

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009

Le directeur général résume le suivi fait à la session ordinaire du 6 avril 2009 soit la vente pour taxes (qui n'a pas eu lieu), la demande de versement de la dernière tranche de subvention suite au dépôt du rapport final de l'étude de caractérisation, le paiement de la participation financière de la municipalité à la Fête nationale, le remboursement de la subvention pour l'agrandissement de la bibliothèque et le suivi des dossiers récurrents repris séance tenante.

4. RAPPORT DES COMITÉS

Les membres du conseil font état des sujets pour lesquels ils ont mandat.

- Voirie:

Monsieur le conseiller Ghislain Beauregard informe la population sur la suite et fin du rapiéçage des nids de poule et nettoyage de l'intersection Labonté/Second Ruisseau qui sera éventuellement fait par le MTQ. Le directeur général informera ce ministère de la distance de 14 pieds observée entre la ligne centrale et les glissières de sécurité sur cette intersection, alors que cette distance devrait être de 18 pieds.

- Culture, patrimoine :

Madame la conseillère Diane Chaput fait mention des prix Alphonse accordés par Desjardins. Dans la catégorie culturelle, Chants de Vieilles et Place des artisans (Diane Chaput) ont reçu un trophée alors que cette récompense est allée à la Fabrique Calixa-Lavallée dans la catégorie « Pastorale » et Loisirs Calixa-Lavallée dans la catégorie « Loisirs ». De plus, elle rappelle la date limite pour s'inscrire aux Journées de la culture soit le 15 mai 2009.

- Urbanisme :

Rien à signaler de la part de Madame la conseillère Éva Borocz.

- Sécurité publique / matières résiduelles :

Monsieur le maire informe la population de l'effet sur les primes d'assurances d'une couverture de protection incendie via l'achat d'un camion citerne. Il rappelle aussi la reprise de la collecte des RDD à compter du samedi 6 juin 2009.

- Environnement :

Monsieur le maire informe la population sur la période des relevés par l'équipe de BPR du 11 mai au 11 juin 2009. Il est demandé aux citoyens de déterrer les deux couvercles des fosses septiques pour permettre les prélèvements.

- Bibliothèque, loisirs et salle municipale :

Monsieur le conseiller Pierre St-Louis informe la population qu'à la demande de l'assureur, un inventaire exhaustif des biens de la propriété sera entrepris sous peu.

- Transport adapté :

Rien à signaler de la part de monsieur le conseiller Claude Jutras.

- Communauté métropolitaine de Montréal/MRC Lajemmerais

Rien à signaler de la part de monsieur le maire.

2009-05-82

4.1 COMITÉ DES LOISIRS DE CALIXA-LAVALLÉE – AUTORISATION

CONSIDÉRANT la rencontre des nouveaux membres du conseil d'administration avec les membres du conseil réunis en caucus le 27 avril 2009 ;

CONSIDÉRANT les lettres datées du 21 et du 27 avril 2009 de madame Caroline Green, présidente ;

CONSIDÉRANT les projets qui y sont mentionnés soit l'aménagement d'un terrain de soccer, de pétanque (sur la propriété de la Fabrique) et de volley-ball (sur la propriété municipale), éclairage requis;

CONSIDÉRANT que ces projets s'ajoutent à l'offre en activités de loisirs pour les citoyens de Calixa-Lavallée ;

EN CONSÉQUENCE il est unanimement résolu :

D'AUTORISER le comité des loisirs à aménager un terrain de volley-ball à même la patinoire.

ADOPTÉE

2009-05-83

4.2 RANDONNÉE CONTÉE, OCTOBRE 2009 – AUTORISATION

CONSIDÉRANT la lettre datée du 7 avril 2009 de madame Hélène Lasnier, pour le trio de la Marie-Conteuse;

CONSIDÉRANT que le projet de randonnée contée a eu lieu en 2007 et qu'il a contribué à l'offre en matière d'activités culturelles pour la communauté Calixoise et le tourisme visé par ce type d'événements;

EN CONSÉQUENCE il est unanimement résolu :

D'AUTORISER à la Marie-Conteuse l'accès au café-rencontre, toilettes publiques et stationnement à une date à être confirmées entre le 18 et le 24 octobre 2009.

ADOPTÉE

2009-05-84

4.3 CHANTS DE VIELLES – SEPTEMBRE 2009 – AUTORISATION

CONSIDÉRANT les lettres datées du 1^{er} et du 4 mai 2009 de madame Geneviève Nadeau, coordonnatrice, Chants de vieilles ;

CONSIDÉRANT la demande de prêt de matériel et d'aide financière de 1 \$ per capita ;

CONSIDÉRANT le projet de jumelage entre Chants de Vieilles et l'Association L'Epille, chant traditionnel français, commune de Bovel tel qu'exprimé par le maire de la commune dans une lettre datée du 30 avril 2009 ;

CONSIDÉRANT la contribution substantielle de Chants de Vieilles à l'offre culturelle et touristique pour la communauté Calixoise et la clientèle touristique visée ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de soutenir Chants de Vieilles ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de coordonner le prêt de matériel avec d'autres organismes ou associations qui pourraient requérir des tables et des chaises;

EN CONSÉQUENCE il est unanimement résolu :

D'ACCORDER à Chants de Vieilles les accessoires utiles à l'organisation de l'édition 2009 des Chants de Vieilles, précisant toutefois que le prêt des chaises et tables n'est garanti que deux semaines avant la tenue de l'événement ;

D'ATTESTER de la conformité du directeur général à la demande de permis d'alcool auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux ;

DE NE PAS SOUSCRIRE financièrement à l'événement pour motif de non disponibilité financière.

ADOPTÉE

5. CORRESPONDANCE

- Courriel daté du 18 mars 2009 de madame Line Hébert, Promutuelle informant sur les tarifs conséquents à l'achat d'un camion citerne avec pompe;
- Lettre datée du 7 avril de madame Hélène Lasnier demandant l'utilisation de locaux et accessoires pour la randonnée contée du 18 ou du 24 octobre 2009;
- Lettre datée du 27 avril 2009 de madame Caroline Green, présidente, du comité des Loisirs introduisant le nouveau conseil d'administration et quelques projets;
- Lettre datée du 30 avril 2009 de Madame Célié Lahaie, secrétaire de la Commission municipale, annonçant l'enquête sur la vacance du poste de conseiller au siège no 6;
- Lettre datée du 1^{er} mai 2009 de madame Geneviève Nadeau, coordonnatrice, Chants de Vieilles demandant un appui de jumelage, le prêt de locaux et matériel et une aide financière de 1 \$ per capita;

ADMINISTRATION

2009-05-85

6. ENTRETIEN PAYSAGER - CONTRAT

CONSIDÉRANT l'appel d'offres paru dans l'édition de l'Oiseau-Mouche en mars 2009 ;

CONSIDÉRANT le bordereau de soumissions déposé séance tenante ;

CONSIDÉRANT les propositions de Madame Louise Hébert, au montant de 3 450 \$ et Julien Beauchemin au montant de 3 500 \$;

EN CONSÉQUENCE et sur proposition de monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, appuyée par madame le conseiller Pierre St-Louis il est unanimement résolu :

DE RETENIR les services de madame Louise Hébert pour la saison 2009 au montant total de 3 450 \$ en trois versements égaux de 1 150 \$ les 15 mai, 15 juillet et 15 septembre 2009.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles au montant de 3 300 \$ dans le poste pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées soit le poste 02-690-00-529, les 150 \$ manquants étant puisés dans le poste .

Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

FINANCES

2009-05-86

7. COMPTES PAYÉS ET À PAYER- AUTORISATION DE PAIEMENT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Diane Chaput appuyée par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, il est unanimement résolu :

QUE LA LISTE des comptes au montant de 51 357.99 \$ soit approuvée.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.

Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier

VOIRIE ET AQUEDUC

2009-05-87

8. RUE BERTHIAUME – PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC – PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE CONFORME - CONTRAT

CONSIDÉRANT l'appel d'offre pour les travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue Berthiaume;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions daté du 4 mai 2009, rédigé par madame Sophie Rousseau, ing. Jr. et déposé séance tenante;

CONSIDÉRANT l'avance de dix milles dollars déposé par monsieur Michel Beaudoin, propriétaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jutras, appuyée par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard et unanimement résolu :

DE RETENIR les services de Gersol Construction inc au montant de 22 010.63 \$, incluant taxes.

D'AUTORISER les travaux dès le versement, par monsieur Michel Beaudoin, d'une garantie bancaire couvrant la balance du coût des travaux, des honoraires professionnels et avocat.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées, soit le versement de dix milles dollars fait par monsieur Beaudoin et le versement de la garantie bancaire exigée.

Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

9. INVENTAIRE ET CARACTÉRISATION DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES – SOUMISSIONNAIRE RETENU

Monsieur le maire informe la population que la municipalité de Verchères a retenu BPR infrastructure, plus bas soumission conforme au montant de 426,667.50 \$ taxes incluses. Dans le cadre d'un appel d'offre de services professionnels, BPR a obtenu le meilleur pourcentage d'évaluation de la soumission soit 89 %. L'autre soumissionnaire, Tecslut, a obtenu une note de 72 % et déposé une offre de 488,523.00 \$.

Les travaux d'inventaire se dérouleront du 11 mai au 11 juin 2009 sur le territoire des trois municipalités liées à l'entente. Le directeur général tentera d'obtenir plus de précision sur les heures de relevés. Les citoyens sont appelés à accorder accès à leur propriété et dégager les couverts de leur fosse septique.

10. SOCIÉTÉ DE L'AGRICULTURE – DEMANDE D'AUDIENCES À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

Monsieur le maire informe la population qu'il y aura audiences pour la partie de la demande qui concerne le stationnement. La municipalité participera aux audiences.

2009-05-88

11. CONFORMITÉ DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME- AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT 2^E GÉNÉRATION- MANDAT

CONSIDÉRANT que nous devons adapter le plan et les règlements d'urbanisme au schéma d'aménagement révisé ;

CONSIDÉRANT qu'il nous reste peu de temps pour le réaliser soit le 14 février 2010 ;

EN CONSÉQUENCE et sur proposition de monsieur le conseiller Claude Jutras, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu :

QUE NOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL consacre deux jours/semaine exclusivement pour débiter l'adaptation de nos plans et règlements d'urbanisme au nouveau schéma d'aménagement.

ADOPTÉE

12. EXPLOITATION GAZÉIFÈRE – APPUI À LA CPTAQ

Sujet retiré.

13. DON D'ARBRES – CLUB 4H

Monsieur le maire invite les citoyens à se procurer les arbres qui nous seront remis gracieusement par le club 4H dans les prochaines semaines.

14. ENTENTE DE PRINCIPE- ÉCOCENTRE

Un fascicule sur l'ouverture de l'Écocentre a été distribué dans la population.

SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION INCENDIE

2009-05-89

15. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

CONSIDÉRANT l'attestation de conformité du schéma de couverture de risques par le ministre de la Sécurité publique monsieur Jacques P. Dupuis le 16 février 2009 ;

CONSIDÉRANT l'adoption dudit schéma par la Municipalité régionale de comté Lajemmerais le 12 mars 2009 ;

CONSIDÉRANT le délai de un an, à compter du 12 mars 2009, à la municipalité pour réaliser les éléments de mise en œuvre la concernant ;

CONSIDÉRANT les interrogations et les demandes de précision suite à la lecture des obligations de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE il est unanimement résolu :

DE DEMANDER au directeur général de convoquer toutes les ressources susceptibles d'éclairer le conseil sur ses obligations.

ADOPTÉE

16. INCENDIE, RUE LAVALLÉE – RÉCLAMATION DE 600 \$:

Paielement autorisé à la rubrique 7.

17. PROJET INCENDIE – ASSURANCES PROMUTUELLE DE VERCHÈRES

Monsieur le maire dépose et commente l'évaluation de madame Line Hébert, directrice du service de la souscription et prévention, ProMutuel de Verchères datée du 18 mars 2009. On y observe que la prime des clients de cette compagnie d'assurance pourrait être réduite de 22,4 % à 29,0 % si la municipalité se dotait d'un camion-citerne avec pompe et des pompiers volontaires disponibles.

LOISIRS ET CULTURE

2009-05-90

18. PLAN DE VALORISATION DU PATRIMOINE, DE LA CULTURE ET DU SITE DE L'EXPOSITION AGRICOLE (PLAN STRATÉGIQUE) : CONTRIBUTION FINANCIÈRE – ABROGATION DE LA RÉSOLUTION N° 2009-04-73

CONSIDÉRANT la rencontre des membres du conseil avec le directeur général du CLD le 27 avril 2009 ;

CONSIDÉRANT un nouveau vote, séance tenante, sur la demande d'aide financière pour la confection du plan stratégique ;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de madame la conseillère Éva Borocz, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu :

D'ABROGER la résolution n°2009-04-73 ;

ADOPTÉE

19. PLAN D'INTÉGRATION DES PROJETS DU PACTE RURAL POUR METTRE EN VALEUR LES ACQUIS DE CALIXA-LAVALLÉE

CONSIDÉRANT que la MRC est le gestionnaire du pacte rural accordant un montant de 140 000 \$ annuellement, pendant 7 ans, pour des projets dans divers secteurs autres que privé ;

CONSIDÉRANT que les projets se déroulant dans les limites de la municipalité de Calixa-Lavallée sont les seuls admissibles dans le cadre dudit pacte rural ;

CONSIDÉRANT que plusieurs activités à caractère social et culturel se déroulent et peuvent se dérouler sur le site de l'exposition ;

CONSIDÉRANT que plusieurs demandes d'aide financière se complètent et peuvent s'inscrire dans une vision plus large de la mise en valeur de Calixa-Lavallée ;

CONSIDÉRANT que le site de l'exposition agricole a besoin de rénovations importantes pour maintenir son attractivité et pour qu'il puisse répondre aux différents besoins des activités qui s'y déroulent ;

CONSIDÉRANT que la municipalité, dans le cadre de ses travaux de révision de son plan et ses règlements d'urbanisme pour se conformer au schéma d'aménagement aura des modifications à faire relatives à certaines réglementations municipales ;

CONSIDÉRANT que la MRC souhaite que les argents investis dans le cadre du pacte rural puissent l'être pour des projets structurants touchant, entre autre, les immobilisations ;

CONSIDÉRANT que la MRC est tributaire et répondante de tous les projets acceptés dans le cadre du pacte rural ;

CONSIDÉRANT que divers projets comprennent le secteur du patrimoine, culture, immobilier, loisir, récréo-touristique et divers projets qui peuvent venir du milieu ;

CONSIDÉRANT que les corporations Chants de Vieilles, l'écurie des Quatre vents et la Société d'agriculture de Verchères ont déjà souligné leurs intérêts à participer à la rédaction d'un plan d'intégration pour un montant de 2 000 \$ par partenaire ;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de monsieur le conseiller Claude Jutras, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, il est résolu :

DE MANDATER le comité du pacte rural pour la réalisation de ce plan d'intégration via son pacte rural ;

QUE LA MUNICIPALITÉ de Calixa-Lavallée participe au financement de ce plan pour un montant de 2 000 \$ devant être payé comme ceci : 1 000 \$ cette année, 1 000 \$ au prochain budget ;

QU'UN COMITÉ DE SUIVI soit formé du conseil municipal de Calixa-Lavallée et de 2 permanents du CLD. Il pourra s'adjoindre d'autres personnes de façon ponctuelle selon les besoins ;

QUE CE COMITÉ AIT POUR MANDAT d'engager les experts requis, suivre les travaux, aider aux orientations etc ;

QUE CETTE ÉTUDE soit terminée le 1^{er} octobre 2009 ;

QUE LES MEMBRES DU COMITÉ procèdent à l'élection d'un président du comité.

Le vote est demandé par monsieur le conseiller Claude Jutras

Ont voté POUR : Ghislain Beaugard, Éva Borocz, Claude Jutras et Pierre St-Louis ;

Ont voté CONTRE : Diane Chaput et Jean-Robert Grenier

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX

Certificat de disponibilité.

Je soussigné, Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées par affectation à partir du poste 02-220-00-725

Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier

**20. HYDRO-QUÉBEC – DIAGNOSTIQUE RÉSIDENTIEL MIEUX CONSOMMER –
RÉSULTAT AU 4 MAI 2009 ;**

Monsieur le maire informe la population des résultats au 4 mai soit 305 \$ amassés. Il est impératif que la participation soit plus importante si on veut réaliser le projet de construction des abris pour les joueurs.

Monsieur le conseiller Claude Jutras s'absente momentanément.

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance. Les questions portent sur la faisabilité de partager un camion de pompier et de recruter des pompiers volontaires en partenariat avec d'autres municipalités, le règlement permettant à la municipalité d'exiger un aménagement paysagé chez P. Jacques Inc, entretien du fossé de la rue Labonté, rive nord et sur le mot du maire dans la plus récente édition de l'Oiseau-Mouche,

2009-05-92

22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu que la présente séance soit close à 21 h 25.

ADOPTÉE

**Jean-Robert Grenier
Maire**

**Alain Beauregard
Secrétaire-trésorier
Directeur général**